

**22^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

(Genève, du 04 au 15 mai 2015).

EXAMEN DU LIBERIA

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MADAME AYA THIAM DIALLO
Ambassadeur, Représentant Permanent du Mali**

Monsieur Le Président,

Je voudrais souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation du Libéria, un pays frère qui a toujours su relever des défis de taille devant les adversités de ces dernières années, et la féliciter pour la présentation de son rapport national.

Le Mali, par ma voix, souligne pour s'en féliciter, l'engagement du Libéria avec le processus de l'Examen Périodique Universel (EPU), reflété à travers les consultations avec un large éventail d'acteurs gouvernementaux, de membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des représentants d'Organisations de la Société Civile et ayant permis d'évaluer la mise en œuvre des recommandations formulées lors du premier cycle de l'EPU.

Nous retenons également, avec beaucoup de satisfaction, les progrès notables accomplis par le Libéria, notamment: la consolidation de son processus démocratique avec la tenue en 2011 d'élections présidentielles et législatives libres et régulières; la ratification en 2012 de la Convention relative aux Droits des Personnes handicapées; l'approbation et la mise en œuvre en 2013 du Plan National d'Actions en faveur des Droits de l'Homme.

Les efforts du Libéria en matière de promotion et de protection des Droits de l'Homme méritent d'être encouragés. Dans ce cadre, nous lui recommandons de :

- Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux Droits des Personnes handicapées.

Je vous remercie.